



## Les Nouvelles

Volume 17 — numéro 18 – 21 janvier 2016

### Vous aimeriez qu'on parle de vous?

Afin de mieux faire connaître le maintien dans la communauté et ses organismes membres auprès du grand public, COMACO participera à l'événement « Foire aux ressources » qui aura lieu le 27 janvier prochain au Centre St-Pierre. Ce 5 à 7 s'adresse à des travailleuses et travailleurs réunis au Centre St-Pierre ce soir-là pour une assemblée générale. Nous rappelons aux organismes souhaitent promouvoir leurs activités ou services auprès de ces personnes, âgées entre 20 et 60 ans, de nous faire parvenir (à l'adresse de COMACO) une vingtaine de dépliants que nous pourrions distribuer. Soulignons qu'une part importante de ces personnes pourrait correspondre au profil de proche aidant, des gens de votre quartier qui ne connaissent pas encore votre organisme. Et qui sait? Peut-être de futurs bénévoles!

### Formation « Ce n'est pas correct! » pour les intervenants

Il est encore temps pour les intervenants de milieu de s'inscrire à la formation « Ce n'est pas correct » du **17 février 2016**, qui sera offerte à leur intention. L'objectif de cette présentation est de former des intervenants qui offriront à leur tour la formation dans leur milieu. Rappelons que « Ce n'est pas correct! » propose une nouvelle approche qui permet aux témoins de maltraitance envers une personne aînée, d'identifier les indices et d'offrir du soutien de façon respectueuse et sécuritaire.

Une autre formation sera offerte le **16 mars 2016** à toutes personnes du milieu communautaire intéressées par le programme. Pour connaître les horaires précis et le lieu de ces activités, consultez l'affichette en *pièce jointe*.

### 26e semaine nationale de prévention du suicide

Pour sa 26<sup>e</sup> édition, qui aura lieu **31 janvier au 6 février 2016**, l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS) déploie une vaste campagne de sensibilisation. Les organismes communautaires sont invités à en faire la promotion. L'AQPS met en ligne le [Guide SPS 2016](#), pour faciliter la diffusion de l'événement. Rappelons que depuis

quelques années, l'AQPS fait une grande place à la sensibilisation du suicide chez les aînés dans ses activités. Participez en grand nombre!

## **Actualité**

### **Front commun pour dénoncer la normalisation des frais accessoires en santé au Québec**

L'Association des retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ), l'Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic (AQRP) et la FADOQ ont dénoncé la normalisation des frais accessoires au Québec tel que prévu par le projet de loi 20, adopté le 10 novembre 2015 par les députés de l'Assemblée nationale. Ces regroupements dénoncent une taxe déguisée ainsi qu'un dangereux glissement vers la privatisation du système de santé. Ils proposent de refiler la facture aux médecins (qui verront leur rémunération augmenter dans les prochaines années) ou de carrément abolir les frais accessoires. Vous pouvez consulter l'article complet [ici](#).

### **Donner la parole aux proches aidants d'aînés pour réduire leur isolement**

*La Presse* publiait le 18 janvier dernier un [article](#) intéressant sur les proches aidants d'aînés. Celui-ci insiste sur les proches aidants qui doivent également éduquer de jeunes enfants et sur les difficultés que cela leur occasionne : impression de ne pas en faire assez au travail ou avec les enfants (les aider dans leurs devoirs, notamment), pression sur leur couple, etc. L'article énumère quelques pistes de solution pour aider les proches aidants à mieux concilier l'aide qu'ils doivent prodiguer à leurs parents aux autres aspects de leur vie personnelle et professionnelle. Le dénominateur commun? Apprendre à déléguer et ne pas hésiter à rechercher de l'aide.

### **Fraude : Faux représentants d'agences du revenu**

(Source : communiqué du SPVM)

Comme le rappelle l'Agence du revenu du Canada, la période des impôts arrive à grands pas. Nous vous invitons à faire preuve de vigilance afin de ne pas tomber dans le piège des arnaqueurs qui prétendent être des représentants de l'Agence du revenu du Canada (ARC) ou de Revenu Québec.

Ces arnaqueurs utilisent souvent deux mêmes approches. Ils se font passer pour des représentants de ces agences par téléphone ou par courriel. Ils tentent d'obtenir par hameçonnage (faux site Internet ou faux liens à cliquer) des renseignements personnels, ou encore demandent à ce que des montants soient payés dans une entreprise de transfert de fonds ou par carte de crédit ou de débit prépayée.

### **Les deux stratagèmes utilisés sont les suivants :**

- Les personnes reçoivent un appel ou un courriel leur disant qu'elles ont droit à un remboursement et que pour l'obtenir, elles doivent fournir des renseignements personnels.
- Les personnes reçoivent un appel ou un courriel les informant qu'une vérification a révélé qu'elles ont des impôts non payés. On leur indique qu'elles doivent effectuer le paiement immédiatement pour éviter d'avoir à payer une amende ou qu'elles doivent rembourser le montant dans les plus brefs délais pour éviter de faire l'objet d'un mandat d'arrestation.

### **Voici quelques conseils pour prévenir les fraudes commises par de faux représentants :**

- L'ARC ne demande jamais de renseignements personnels par courriel. Si vous êtes sollicité de cette manière, ne répondez pas et ne cliquez pas sur les liens contenus dans ces courriels.
- Ne vous fiez pas systématiquement à ce qui est écrit sur l'afficheur de votre téléphone ou sur le logo des agences du revenu dans un courriel pour confirmer l'authenticité de votre interlocuteur. Il existe, par exemple, des logiciels qui permettent de modifier le vrai numéro d'appel.
- Au moindre doute, vérifiez d'abord l'authenticité d'un appel avant de divulguer des informations personnelles ou transférer ou donner de l'argent. Pour ce faire, vous pouvez, par exemple, demander le nom et le numéro de téléphone de la personne, pour ensuite rappeler après avoir validé son identité. Dans 99% des cas, les fraudeurs vont raccrocher parce qu'ils ne veulent pas être retracés.

### **Pour obtenir du soutien :**

Le site Internet de l'Agence du revenu du Canada (ARC) contient plusieurs informations utiles à propos de ces stratagèmes, incluant des exemples de courriels et d'appels frauduleux. Consultez-les au [www.arc.gc.ca/sécurité](http://www.arc.gc.ca/sécurité).

Pour vérifier l'authenticité d'une demande de renseignements personnels ou d'argent, communiquez avec l'Agence de revenu du Canada ou au 1 800 959-7383 ou avec Revenu Québec au 514 864-6299.

Si vous avez été victime ou témoin d'une fraude, communiquez avec le 9-1-1 ou présentez-vous à un poste de quartier afin qu'un rapport d'événement soit rédigé.

Pour des informations supplémentaires sur les fraudes en vigueur actuellement, consultez le site Internet du Centre antifraude du Canada au [www.centrefraude.ca](http://www.centrefraude.ca)

Les organismes intéressés à afficher le communiqué du SPVM dans leurs locaux le trouveront en *pièce jointe*.

## Le MDC ailleurs au Québec

### Alzheimer : Une maison, comme à la maison...

Dans son [article](#) paru le 12 janvier 2016 dans le *Journal de Montréal*, Martine Turenne fait le compte rendu de sa visite à la Maison Carpe Diem, située dans un ancien presbytère de Trois-Rivières. Depuis 20 ans, la maison accueille une quinzaine de patients atteints d'Alzheimer. Les pensionnaires ne peuvent plus vivre à leur domicile, mais ont encore beaucoup de capacité. À Carpe Diem, ils cuisinent, jardinent, font des marches. Il n'y a pas d'heures de visites, les membres des familles des pensionnaires viennent quand ils veulent. Ils peuvent passer la nuit avec leur proche. Il y a une routine de vie, mais pas d'horaire rigide explique Marianne Daveluy, adjointe à la direction de la Maison Carpe Diem. « L'Alzheimer ne se guérit pas. Ça ne sert à rien de créer un milieu de soins qui ressemble à un hôpital. » Explique, Mme Daveluy.

Pour réussir à créer cette ambiance familiale et décontractée, tout doit être réglé au quart de tour. Les premiers critères d'embauche chez Carpe Diem sont la polyvalence et la souplesse. Tous les employés portent le même titre : intervenant. Une seule description de tâches : accompagner les pensionnaires au quotidien. L'organisation du travail est dictée par les pensionnaires et non par les employés. L'horaire des employés est même ajusté en fonction des saisons. Pourquoi n'y a-t-il pas que des Carpe Diem au Québec? « C'est difficile à reproduire, car tellement différent d'un milieu de travail normal. » dit Mme Daveluy. Il en coûte 1900\$/mois pour être hébergé à Carpe Diem. Pour en apprendre davantage sur la philosophie de Carpe Diem, visionnez la vidéo *Un regard, une approche, un combat* présentement en ligne sur [YouTube](#).

## Nouvelles des membres et partenaires

### Des sujets présentés pour les proches aidants par des experts

C'est ce que propose le **Temps d'une pause** dans sa programmation printemps 2016. Parmi les sujets abordés : la fiscalité provinciale et fédérale, mieux vivre les soins d'hygiène et l'aspect juridique des soins de santé et des services sociaux. Pour plus de détails, consultez l'affichette en *pièce jointe*.

### Âgisme, intimidation et maltraitance des aînés par les aînés

Le prochain Carrefour de **L'Association québécoise de gérontologie (AQG)** aura pour thème « l'Âgisme, intimidation et maltraitance aux aînés et par les aînés en résidence et en HLM. Constats et solutions ». Cet événement aura lieu à l'UQAM le samedi **19 mars de 12 h 30 à 16 h**. Les détails restent à venir. Vous pouvez joindre le l'AQG au 514-387-3612.

Toujours à l'AQG, Catherine Geoffroy, gérontologue bénévole donnera une entrevue téléphonique à la radio (CHGA-FM 97,3) sur le sujet de la sensibilisation à l'âgisme pour favoriser le rapprochement entre les générations. L'entrevue aura lieu le **mardi 26 janvier à 7 h 50** et sera diffusée simultanément sur le [web](#).

## Les aînés sur les ondes de MATv

La semaine dernière, la cause «aînée» était présente dans certaines émissions diffusées à **MATv**. D'abord, Lyne Rémillard, directrice adjointe du **réseau FADOQ**, était présente à [Libre-Service](#), une émission d'affaires publiques ayant pour mandat de faire découvrir aux Montréalais les secrets les mieux gardés de leur quartier. Finalement, [À vos cas](#), une émission abordant divers sujets selon une perspective juridique, traitait de l'âgisme au Québec.

## Logements à louer

Les **Habitations Il volets** recherche présentement des locataires âgées de 65 ans et plus, autonomes ou en légère perte d'autonomie, pour ses logements vacants (3 ½, 4 ½). Pour connaître les détails, consultez l'affichette en **pièce jointe**.

***Version imprimable ci-jointe.***